

MAIRIE D'ESNANDES

17137



Téléphone : 05 46 01 32 13  
Télécopie : 05 46 01 21 93

Email : accueil@esnandes.fr

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 17 novembre 2010

L'an deux mil dix, le dix sept novembre, à 20h45, le Conseil Municipal de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann Juin, Maire.

Date de convocation : 12 novembre 2010

Présents : Yann Juin, Michel Rougier, Fabrice Brisson, Béatrice Vinet, Françoise Guigard, Virginie Vincendeau, Christine Trichet, Christine Guézou, Sylvia Pain, Béatrice Gomit, Emmanuel Mandon, Paul Couzard, David Loutreuil, Alain Bouvet, Joël Deschamps, Robert Portier.

Absents représentés : Jean-Pierre Roblin par Fabrice Brisson, Yvan Bailly par Joël Deschamps, Pascale Buronfosse-Bjaï par Michel Rougier.

Secrétaire de séance : Virginie Vincendeau.

En préambule du Conseil Municipal, deux agents du service Mobilité et Transport de la CdA sont venus présenter aux élus et au public présent la deuxième génération du PDU, convaincre chacun de changer ses comportements et échanger ensemble sur la mobilité dans l'agglomération rochelaise dans l'intérêt de l'environnement, autant que du mieux-vivre.

Après une présentation du précédent PDU et de l'offre actuelle de transports Yélo, chacun fut invité à exprimer son opinion et ses attentes : extension du parking-relais Lagord Greffières, changement des horaires des bus vers La Rochelle pour les collégiens suite au changement de la carte scolaire, possibilité de simplifier le trajet vers la zone de Beaulieu, etc... Autant de questions et d'interrogations notées par le service Mobilité et Transport de la CdA qui se réunira prochainement afin de mieux appréhender les réponses possibles, favoriser la mobilité de tous tout en privilégiant les déplacements alternatifs.

### **Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2010 : approuvé à l'unanimité Toutes les délibérations sont approuvées par 19 voix**

#### **2010 – 01/11 – Baux des misottes**

Rapporteur : Béatrice Vinet

Vu les baux à ferme relatifs à l'exploitation des Misottes,

Vu la délibération du 13 février 2007 relative au bail à ferme pour le terrain des Misottes cadastré section AC n°9 à Madame Françoise Marcelon,

Vu la cessation de fonction de Madame Françoise Marcelon,

Vu la mutation des terres de l'EARL LA METAIRIE à l'EARL PINSON Philippe en date du 30 septembre 2010,

Vu la réunion de municipalité du 10 novembre 2010,

Monsieur le Maire propose de conclure, dans les mêmes conditions et pour la durée du bail restant – soit en date du 29 septembre 2014 – un bail à ferme pour le terrain cadastré section AC n°9 à Monsieur Philippe PINSON, demeurant 11, rue d'Orbigny – 17137 ESNANDES.

#### **2010 – 02/11 – Subventions aux associations**

Rapporteur : Françoise Guigard

Vu la charte de la vie associative,

Vu la réunion de la commission « vie locale et citoyenneté » du 11 octobre 2010,

Vu l'enveloppe budgétaire inscrite au BP 2010 article 6574,

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions de la manière suivante :

<b>Associations</b>	<b>Fonction.</b>	<b>Invest.</b>	<b>Projet</b>	<b>Total</b>
Esnandis	5.000 €		1524 € (versement CDA)	6.124 €
<b>Total</b>				<b>6.124 €</b>

Rappel pour mémoire, restent à verser les subventions suivantes engagées sur le Budget 2009 :

- FCPE = 344 € (projet)
- Chant'Eslandes = 387,30 € (33,30 € (investissement) + 354 € (projet))
- Huit de la Baie = 830 € (252 € (investissement) + 578 € (projet))
- Aéroflot = 75 € (projet)

Ces subventions feront l'objet d'une convention.

## **2010 – 03/11 – Avis sur la révision du PLU de Saint-Xandre**

Rapporteur : Béatrice Vinet

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2010, la commune de Saint-Xandre émet un avis favorable sur le projet de plan local d'urbanisme,

Le 21 Octobre 2010, lors du Conseil Communautaire, le Communauté d'Agglomération de La Rochelle estime avoir retiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé de la commune de Saint-Xandre,

Ce PLU arrêté est soumis pour avis. Il s'articule autour des axes suivants :

- renouveler l'urbain, aménager la frange urbaine et optimiser les espaces libres,
- identifier les zones d'extensions urbaines à vocation dominante d'habitat,
- favoriser la mixité et la diversité sur l'ensemble du bourg dans le respect du PLH,
- préserver et mettre en valeur l'ensemble du patrimoine bâti,
- affirmer les pôles majeurs générateurs de déplacements,
- favoriser les liaisons douces intercommunales,
- aménager la trame verte,
- mise en valeur du boisement,
- préservation et valorisation du paysage d'entrée de bourg,
- développer le potentiel d'accueil économique sur le site de l'Aubreçay.

### **Questions diverses :**

- Yann Juin informe que Maxime Bono a été joint par téléphone par le Ministre de l'Intérieur, ce dernier confirmant le versement de 10.000 euros pour les réparations après tempête.
- Béatrice Vinet et Joël Deschamps indiquent que les travaux du Pousse-Pied avancent : les encadrements des fenêtres ont été faits, et les lames du nouveau bardage sont en train d'être posées.
- Fabrice Brisson informe que la CDA va reprendre le regard à la sortie d'Eslandes, le délaissé va être refait. Les plantations de la rue de l'église vont être faites à partir du lundi 22 novembre suivant la météo. Différentes rues sont à reprendre, mais le budget Voirie est épuisé suite à la tempête Xynthia. Des discussions sont en cours avec le Département pour la réfection des rues Pierre Mendès-France et de la Métairie. Les bornes rétractables pour sécuriser le passage entre l'église et le musée vont être installées dans les prochains jours, et il sera alors question de favoriser l'accès au cimetière, différentes options étant envisagées.
- Françoise Guigard rapporte que le concert de la CDA dans le cadre du Festival d'Automne a attiré 220 personnes à la salle Jean Audineau le 16 novembre, à l'occasion d'un hommage à Miles Davis : un beau succès. Le défilé du 11 novembre a rassemblé de nombreuses personnes malgré la pluie, Françoise Guigard remercie l'association Fifres et Tambours pour leur participation musicale. La Fête de Noël est en préparation avec le concours de plusieurs associations esnandaises.
- Michel Rougier remercie les familles qui ont entretenu les tombes du cimetière suite à la recherche des propriétaires de certaines concessions. La procédure de recherche est maintenue. La distribution des chocolats aux Aînés aura lieu le 18 décembre.

- Emmanuel Mandon explique que le syndicat ostréicole s'est réuni au sujet de l'état de la digue d'Eslandes. Cette dernière bouge, s'affaisse, diminue en épaisseur côté mer, et les professionnels hésitent donc actuellement à reconstruire leurs cabanes et à investir dans du matériel. Le Préfet et le Conseil Général ont été saisis par courrier pour les inviter à étudier la situation, une visite sur place étant nécessaire pour évaluer les besoins : travaux de confortement ou troisième phase du « Plan Dignes ».

Fin de la séance à 23h05.